



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/52/L.2/Add.1
7 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-deuxième session
Genève, 3-14 octobre 2005
Point 13 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 3 au 14 octobre 2005

Rapporteur: M. Levan Lomidze (Géorgie)

Orateurs:

Secrétaire général
de la CNUCED

Égypte, pour le Groupe
africain

Ghana

Afghanistan, pour le Groupe
des 77 et la Chine

Royaume-Uni, pour l'Union
européenne et les pays en
voie d'adhésion, Bulgarie
et Roumanie

El Salvador, pour le Groupe
latino-américain et caraïbe

Philippines, pour le Groupe
asiatique et la Chine

République tchèque,
pour le Groupe D

Bénin, pour les pays
les moins avancés

États-Unis

Suisse

Fédération de Russie

Colombie

Thaïlande

Brésil

Cuba

Chine

Djibouti

Japon

Indonésie

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée avant le **mardi 18 octobre 2005** à la: Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8108, télécopieur: 917 0056, téléphone: 917 5656.

I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a avancé quelques idées sur la façon dont les travaux de la CNUCED devraient être conduits dans les années à venir pour rendre l'organisation encore plus utile dans un monde en évolution rapide. Le processus de réforme de l'ONU devrait faire de la CNUCED une organisation plus forte et plus ciblée, riche d'une longue pratique de promotion du commerce et du développement. La première priorité devrait être la mise en œuvre des résultats de la onzième session de la Conférence, en privilégiant les domaines où l'organisation pouvait réellement faire une différence. L'objectif devrait être d'obtenir des résultats sur le terrain. Une approche plus ciblée, plus pragmatique et plus transparente des travaux de la CNUCED était nécessaire de façon que ces travaux aient un impact aux trois niveaux fondamentaux, à savoir au niveau national, au niveau régional et au niveau multilatéral. Au niveau national, les capacités de recherche et d'analyse devraient porter sur les questions directives intéressant directement et spécifiquement les pays en développement, et les activités de coopération technique devraient avoir une utilité directe pour les pays bénéficiaires. L'engagement au niveau national aiderait à atteindre l'objectif d'un renforcement des capacités productives et de la compétitivité des pays en développement de façon que ces pays puissent tirer pleinement profit du cycle de Doha. Au niveau régional, la CNUCED devait continuer de fournir un soutien consultatif et analytique aux groupements régionaux et sous-régionaux d'intégration, en vue de les rendre pleinement opérationnels et de contribuer à un accroissement du commerce intrarégional. Au niveau multilatéral, elle devait aider les pays dans les négociations commerciales, contribuer au renforcement de leurs capacités commerciales, et réaliser des travaux de recherche et d'analyse sur des questions essentielles pour ces pays. Elle avait un rôle fondamental à jouer dans des domaines tels que la politique commerciale, l'investissement, la modernisation technologique, la facilitation du commerce et la compétitivité des entreprises. Les difficultés, telles que les problèmes découlant de l'effritement des préférences, devaient être anticipées, et les pays devaient être aidés dans leurs efforts pour s'adapter aux nouvelles situations.
2. Outre le commerce, trois domaines devaient faire l'objet d'une plus grande attention à l'avenir: les pays dans des situations particulières, tels que les PMA; la science et la technologie, considérées comme l'un des éléments clés pour réduire la pauvreté et améliorer les capacités

productives; et la coopération Sud-Sud, cruciale pour la croissance économique et pour la diversification des débouchés commerciaux des pays en développement. Pour atteindre ces trois objectifs, les trois grands piliers de l'activité de la CNUCED devaient être rationalisés et renforcés. La formation de consensus devait être plus efficace, pertinente et pragmatique, et elle devait être poursuivie avec davantage de cohérence et de détermination. Les travaux de recherche et d'analyse devaient viser à une cohérence interne et donner des résultats intéressant directement les pays ayant le plus grand besoin d'une assistance. De même, des activités de coopération technique davantage ciblées et mieux définies donneraient de meilleurs résultats que des activités insuffisamment coordonnées.

3. Les résultats du Sommet mondial couvraient différents aspects relatifs au développement, tels que le commerce, l'investissement, la dette, la science et la technologie, les pays dans des situations particulières, et la coopération Sud-Sud; cela devrait encourager la CNUCED à les aborder avec plus de détermination. Afin de s'acquitter de sa tâche, l'organisation devait travailler dans un esprit d'équipe, créer des synergies et avoir un dialogue régulier avec les États membres. Des efforts devaient être faits pour garantir la transparence et le partage de l'information, ainsi que des discussions franches et ouvertes sur les problèmes réels. La responsabilité devait être un autre facteur de la plus haute importance, et il serait impératif de parler d'une seule voix et d'avoir toujours l'attention rivée sur la perspective essentielle, à savoir le développement. La CNUCED aurait à travailler plus étroitement avec d'autres organisations internationales qui menaient des activités complémentaires ou qui étaient présentes dans les pays. Une importance particulière devait être accordée à la participation d'acteurs non étatiques, le secteur privé et la société civile étant devenus d'importants acteurs du processus de développement.

4. Le représentant de l'**Égypte**, parlant au nom du **Groupe africain**, a dit qu'il était impératif de consolider les résultats de la session du Conseil et d'en faire une contribution utile aux processus en cours à New York, en particulier au sein de la Deuxième Commission. Cela était d'autant plus important que tout le monde devait contribuer au suivi du Sommet mondial et en appliquer les engagements concernant le développement. La délégation égyptienne attachait une grande importance au renforcement du rôle de la CNUCED dans le suivi des grandes conférences des Nations Unies dans les domaines économique et social, ainsi que de sa

contribution aux processus régionaux et interrégionaux, y compris le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique. Les débats du Conseil au titre du point 3 de l'ordre du jour seraient une occasion utile de parvenir à un consensus sur les dénominateurs communs des difficultés qui attendaient la communauté internationale.

5. À sa septième session ordinaire, tenue du 28 juin au 2 juillet 2005, le Conseil exécutif de l'Union africaine s'était félicité de la décision prise par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à sa onzième session de tenir sa douzième session dans un pays africain en 2008, reconnaissant ainsi l'attention particulière qui devait être accordée au commerce et au développement de l'Afrique. Il avait également remercié le Ghana de s'être proposé pour accueillir la Conférence. Le représentant avait donc l'honneur de présenter la candidature du Ghana pour la tenue de la douzième session de la Conférence et il a demandé au Conseil de prendre les mesures nécessaires pour approuver cette offre.

6. Le représentant du **Ghana** a déclaré qu'il avait l'honneur, au nom du Président et du Gouvernement ghanéens, de transmettre au Conseil la proposition du Ghana d'accueillir, au nom de l'Afrique, à Accra en 2008, la douzième session de la Conférence. Le Ghana tiendrait des consultations avec ses gouvernements frères africains pour la préparation de la Conférence et s'appuierait sur leur riche expérience. Il était déterminé, au plus haut niveau politique, à assurer le succès de la Conférence, et il était convaincu de pouvoir compter sur l'appui total de tous au cours de la préparation de la session.

7. Le représentant de l'**Afghanistan**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a souligné que le Conseil devait veiller à ce que ses travaux aient une incidence directe sur les processus en cours, dont le Sommet du Millénaire et les négociations à l'OMC. La CNUCED devait aider les pays en développement à déterminer les mesures à prendre pour faire progresser la cause du développement, de façon que soient dûment traités les besoins et les situations spécifiques des différents pays en développement. Pour en finir une bonne fois pour toutes avec l'approche universelle du développement, il était important d'explorer les moyens de renforcer le mécanisme intergouvernemental afin d'en maintenir la stature au sein du système des Nations Unies et dans le domaine du développement, y compris sa capacité de proposer des analyses directives pénétrantes et novatrices, de forger des consensus intergouvernementaux et d'exécuter des activités de coopération technique. L'idée de synchroniser le calendrier de la

CNUCED avec celui de l'Assemblée générale devait être dûment examinée, de façon que les résultats des réunions de la CNUCED puissent venir compléter les travaux de l'Assemblée générale et d'autres instances compétentes. Dans ce contexte, il serait utile qu'un consensus puisse se former sur les dénominateurs communs de l'interdépendance économique mondiale, s'agissant en particulier des difficultés à venir. La nature et les mécanismes de la contribution de la CNUCED au suivi et à la mise en œuvre des résultats des grandes conférences des Nations Unies dans les domaines économique et social devaient être renforcés. La CNUCED devait continuer de contribuer aux processus régionaux et interrégionaux, dont le SGPC et le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique. Il fallait espérer qu'une solution durable au problème du financement de la participation d'experts aux réunions de la CNUCED pourrait être obtenue.

8. Le représentant du **Royaume-Uni**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE) et des pays en voie d'adhésion, Bulgarie et Roumanie**, a dit qu'au fil des ans la CNUCED avait apporté diverses contributions pertinentes à un certain nombre de problèmes se situant à la croisée du commerce et du développement. L'un des atouts de la CNUCED était sa formidable capacité de recherche et ses banques de données. Exploitée dans une perspective dynamique, cette capacité d'analyse pouvait beaucoup contribuer à renforcer la CNUCED dotée d'une nouvelle équipe dirigeante, et lui permettre de parler d'une seule voix sur les grands thèmes. La CNUCED avait maintes fois souligné les problèmes des pays en développement surendettés et avait apporté une contribution au débat général essentiel sur les difficultés qui en découlaient. La voie vers un allègement total de la dette avait été tracée avec la proposition du G-8 d'annuler 100 % de la dette de quelques-uns des pays les plus pauvres du monde. Cette année avait été marquée par d'importants événements pour la cause du développement, tels que la publication de *Notre intérêt commun* par les 17 membres indépendants de la Commission pour l'Afrique, qui appelait à un partenariat entre l'Afrique et le monde développé. Dans ce partenariat, l'Afrique devrait accélérer les réformes et les pays développés devraient, entre autres choses, accroître et améliorer l'aide.

9. Il faudrait, à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC, avoir concrétisé le potentiel que recelait le Programme de travail pour le développement de Doha. Au Sommet mondial de l'ONU, un engagement fort et sans équivoque de réaliser les objectifs de développement du

Millénaire avait été exprimé, et l'Union européenne examinait d'autres moyens novateurs de financer le développement. La CNUCED avait un important rôle à jouer dans le maintien de la dynamique et l'appel au partenariat exprimés par les dirigeants mondiaux. Elle avait la possibilité d'être reconnue comme un acteur crédible et efficace du processus de «développement par le commerce». Pour cela, la CNUCED aurait à revoir son fonctionnement, en se concentrant sur des domaines où elle était la plus forte et en veillant à ne pas se diversifier dans des domaines où d'autres possédaient un avantage comparatif, tout en parlant d'une seule voix. Le secrétariat pourrait aussi se doter d'une meilleure coordination interne et externe concernant l'élaboration de projets et de programmes, avec un système de mobilisation de fonds et d'exécution de projets davantage fondé sur des priorités. La coopération avec d'autres organisations multilatérales devait être suivie d'effets, et les accords conclus devaient être effectivement appliqués. Dans ses trois grands domaines d'activité, la CNUCED devait travailler avec une unité de dessein et davantage de dialogue au niveau intergouvernemental.

10. Le représentant d'**El Salvador**, parlant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que le système des Nations Unies, en particulier la CNUCED, devait apporter les réponses qu'appelaient les moments historiques que vivait le monde. Le processus de réforme de l'ONU devait renforcer la CNUCED et lui donner davantage de poids parmi les institutions économiques internationales, en mettant particulièrement l'accent sur le développement. Dans le contexte de la mondialisation, les pays en développement avaient besoin des contributions théoriques et pratiques de la CNUCED pour poursuivre leur développement. À travers le système des Nations Unies et la CNUCED en particulier, la coopération internationale devait aborder la problématique du développement dans une perspective créatrice, moderne et durable. La CNUCED avait un avantage comparatif sur d'autres organisations internationales en raison de ses vues et de ses méthodes, qui privilégiaient le développement, en raison aussi de son universalité, qui permettait une comparaison et un échange d'expériences avec tous les pays et toutes les régions. Ses programmes de travail dans différents domaines, sa capacité de replacer toute question spécifique dans son contexte économique global et sa longue expérience de la coopération technique faisaient d'elle l'organisation du système des Nations Unies véritablement dédiée au développement.

11. L'Amérique latine et les Caraïbes étaient confrontées à plusieurs enjeux à court terme et à moyen terme. Premièrement, au niveau interne, la région s'efforçait de réaliser une combinaison efficace de croissance économique et de politiques sociales – avec un équilibre macroéconomique valable – qui permettrait de s'attaquer d'urgence à la pauvreté et aux inégalités sociales, qu'elles soient structurelles ou qu'elles résultent de l'ouverture et des réformes des années 90. Deuxièmement, au niveau externe, elle s'efforçait de concilier objectifs et engagements de progrès et de bien-être social et économique, en tenant compte de ses propres réalités géographiques et politiques, et sans nuire aux valeurs humaines internationales.

La CNUCED devait accroître sa capacité d'analyser les questions de fond, ainsi que sa capacité de répondre et de contribuer aux efforts des pays en développement, en particulier sur les grands problèmes internationaux. Elle devait être capable d'offrir une assistance directe aux gouvernements dans les domaines relevant de son mandat et revêtant un grand intérêt international, à travers ses programmes de coopération technique, ses analyses directives et ses activités de renforcement des capacités. Une CNUCED moderne était nécessaire, qui intégrerait les résultats de récentes conférences internationales dans le domaine du développement et revitaliserait la coopération internationale.

12. Le représentant des **Philippines**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que la session du Conseil se tenait à un moment particulier, à savoir immédiatement après le Sommet historique consacré au bilan des cinq premières années de mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et avant l'examen à mi-parcours des résultats de la onzième session de la Conférence. Il était important d'examiner les moyens de renforcer le mécanisme intergouvernemental de la CNUCED afin de maintenir la stature de la CNUCED dans le système des Nations Unies et dans le domaine du développement, tout en définissant un moyen plus direct pour la CNUCED de contribuer aux grands processus des Nations Unies, y compris les travaux de l'Assemblée générale et le suivi et la mise en œuvre des résultats des grandes conférences des Nations Unies et autres processus multilatéraux tels que les négociations à l'OMC. Cela conduirait à apporter des modifications au calendrier de façon que les résultats des réunions de la CNUCED puissent être communiqués aux autres instances compétentes au moment le plus utile et opportun. Il fallait bien réfléchir au lieu, à la date et au contenu effectif de l'examen à mi-parcours à venir. Cette réunion pourrait avoir lieu en dehors de Genève, afin de souligner l'importance politique de la réunion à un moment stratégique pour l'ONU, mettant

ainsi en avant la nouvelle énergie et la nouvelle dynamique impulsées à la CNUCED par la nouvelle équipe dirigeante. La CNUCED devait également continuer de contribuer aux processus régionaux et interrégionaux, dont le Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique.

13. Le représentant de la **République tchèque**, parlant au nom du **Groupe D**, a exprimé sa confiance dans l'action future de la nouvelle équipe dirigeante à la CNUCED, dans ses efforts pour créer une organisation plus efficace et respectée. Le mandat de la CNUCED, qui était l'organisme des Nations Unies expressément chargé d'assurer un traitement intégré des questions de commerce et de développement, devait être rempli de façon efficace, à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Seul un dialogue constructif dans un esprit de compréhension et de coopération pouvait conduire à des résultats à la fois globaux et équilibrés.

14. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés (PMA)**, a dit que les réformes économiques dans les années 90 n'avaient donné que des résultats très modestes et, dans la majorité des pays, n'avaient pas favorisé une croissance soutenue suffisante pour que la pauvreté diminue notablement. Comme la Banque mondiale l'avait indiqué, il serait souhaitable d'examiner les plus récentes stratégies de développement visant à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté d'après l'expérience des pays qui avaient obtenu les meilleurs résultats.

Le Rapport sur le commerce et le développement, 2005 de la CNUCED montrait que les pays en développement avaient enregistré, en 2004, une croissance plus rapide et plus générale que celle qu'ils avaient connue depuis de nombreuses années. La Chine et l'Inde fixaient de plus en plus l'orientation de l'économie mondiale, et leur croissance rapide avait des retombées sur de nombreux pays en développement. Leur succès avait modifié la structure de l'interdépendance mondiale, notamment avec de meilleures perspectives pour les exportateurs de produits de base et une intensification des échanges commerciaux entre pays en développement. *Le Rapport* soulignait que la période actuelle était une période préoccupante pour l'économie mondiale, en particulier pour les pays en développement, qui risquaient de souffrir de la récente forte hausse des prix du pétrole et des déséquilibres mondiaux croissants. Pour les PMA, la situation était plus inquiétante encore en raison de leurs faiblesses structurelles, qui risquaient de freiner la réalisation des objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté inscrits dans la Déclaration du Millénaire.

15. Pour faire face aux problèmes créés par la situation économique et financière internationale, plus de coopération efficace était nécessaire. Cela impliquait que des efforts devaient être faits par les différents partenaires, pays développés et pays en développement, pour renforcer les capacités et améliorer les infrastructures de production dans les pays en développement, promouvoir l'investissement, en particulier l'investissement étranger direct, réformer l'architecture financière internationale, accroître l'aide publique au développement, véritablement réduire l'endettement et réformer les règles du commerce international pour les rendre plus compatibles avec la réalisation des objectifs de développement. Les différentes initiatives prises par de nombreux pays et groupes de pays pour faciliter l'accès à leurs marchés des produits exportés par les PMA étaient louables, mais les PMA n'en avaient pas encore tiré les bénéfices escomptés. Quelques études montraient que le taux d'utilisation des préférences commerciales par les pays les moins avancés était extrêmement faible, parfois nul, et que des mesures d'accompagnement devaient être proposées à ces pays pour les aider à renforcer leurs capacités d'exportation et de production et à diversifier leurs exportations. Les PMA étaient le maillon faible du système, et la communauté internationale devait soutenir les efforts faits par chaque PMA pour surmonter ses multiples contraintes. L'Afrique en particulier avait besoin d'un environnement international favorable. Améliorer les résultats commerciaux de l'Afrique était un important objectif du NEPAD, qu'il fallait soutenir. Les initiatives et les actions de la CNUCED devaient être encouragées et soutenues, surtout pour ce qui était d'accroître la valeur et la diversification des produits de base, de renforcer les capacités productives, de favoriser une meilleure participation au commerce international et de développer les transports.

16. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que son pays souscrivait pleinement aux objectifs de développement du Millénaire et au Consensus de Monterrey. L'élimination de la pauvreté et la diffusion de la prospérité étaient des objectifs fondamentaux de la politique des États-Unis. Il incombait à tous les pays de bien gouverner, d'investir dans leur population et de jeter les bases d'une croissance tirée par le marché. Cela passait par l'adoption de régimes démocratiques de gouvernance n'excluant personne, par la poursuite d'investissements dans la santé, l'éducation et les mesures de protection des plus vulnérables, et par le renforcement des institutions d'une économie de marché compétitive. Sans cela, aucun pays ne pouvait espérer parvenir au développement et assurer un niveau de vie convenable à sa population. L'aide publique au développement (APD) avait un rôle important à jouer dans le développement

économique, et les États-Unis demeuraient un donateur résolu: depuis 2004, ils avaient doublé leur APD, laquelle représentait désormais près d'un quart de l'assistance totale fournie par les pays développés; ils avaient pratiquement triplé leur assistance à l'Afrique subsaharienne et celle-ci devait doubler avant 2010. Des mesures avaient été prises pour s'assurer que l'assistance bilatérale allait aux individus dans le besoin, en particulier à ceux souffrant du sida ou de famine, et aux pays qui avaient prouvé leur capacité d'utiliser les fonds reçus à bon escient.

17. Malgré l'importance de ces mesures et d'autres prises par la communauté internationale, l'aide à elle seule ne pouvait suffire à soutenir le développement. Pour parvenir à un développement élargi, toutes les ressources – publiques et privées, étrangères et intérieures – devaient être utilisées de manière efficace. Actuellement, la contribution du commerce, les flux de capitaux privés, les envois de fonds des travailleurs expatriés et les transferts privés étaient largement supérieurs au montant de l'aide. Les financements privés et le commerce tiraient l'économie mondiale. Pour obtenir une croissance économique réelle et une atténuation véritable de la pauvreté, il fallait permettre aux pays en développement d'exploiter ces flux afin d'atteindre les objectifs de développement du Millénaire, en prenant des mesures d'ouverture généralisée des marchés afin que ces pays puissent mobiliser les financements dont ils avaient besoin. La CNUCED pouvait aider les pays à adopter de bonnes orientations pour promouvoir leur économie de marché et faire profiter les pauvres des bienfaits du développement. Cela passait par des discussions intergouvernementales constructives, une analyse économique pratique et prospective, ainsi que par une assistance technique efficace et bien ciblée. La CNUCED devrait continuer d'établir des partenariats avec d'autres organisations internationales et poursuivre sa collaboration avec la société civile et le secteur privé. Elle devrait montrer l'exemple de la transparence et de l'efficacité dans sa gestion des ressources humaines et financières. Elle devrait aussi appuyer les efforts déployés pour que le Cycle de Doha mené à l'OMC débouche sur une issue heureuse.

18. Le représentant de la **Suisse** a mis l'accent sur la situation économique favorable au niveau mondial, en particulier dans les pays en développement, et sur la manière sobre et constructive dont le *Rapport sur le commerce et le développement, 2005* traitait certaines questions importantes, en particulier celles liées au commerce et aux relations Sud-Sud. Concernant la croissance économique et la réduction de la pauvreté, il fallait porter un regard critique sur les

politiques de développement suivies par le passé, à en juger par la persistance de la pauvreté dans plusieurs régions, notamment en Afrique. Les gouvernements et les autres acteurs nationaux des pays concernés devaient en priorité définir et suivre des stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté adaptées à la situation du pays. Dans le même temps, la communauté internationale devrait appuyer les efforts déployés au niveau national. Dans cet esprit, les résultats des négociations du Programme de Doha pour le développement devaient être évalués en fonction des possibilités d'accès aux marchés offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les plus pauvres. La CNUCED devrait élargir son analyse de l'évolution des négociations, au-delà du point de vue Sud-Nord, au point de vue Sud-Sud. L'impact de l'effritement des préférences dans les PMA était un sujet délicat et il était important de disposer de données plus fiables. Il existait deux façons pour les pays de sortir de leur dépendance à l'égard du système de préférences: premièrement, par la coopération technique pour les aider à accroître leurs capacités productives; et deuxièmement, par un meilleur accès aux marchés pour les produits provenant des PMA. S'efforcer de mettre en place un nouveau fonds de compensation n'était pas une bonne solution. Compte tenu des problèmes de sous-développement de l'Afrique, le continent devrait faire l'objet d'une attention accrue dans les prochains *Rapports sur le commerce et le développement*.

19. En tant que donateur important, la Suisse attachait un grand intérêt à l'assistance technique et soutenait tout effort visant à renforcer ces activités, en particulier grâce à une meilleure coordination, à une amélioration de la gestion et à un recentrage sur les activités spécialisées dans lesquelles l'organisation avait un avantage comparatif. À l'issue de sa quarante-cinquième session, le Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme avait préconisé une amélioration de la qualité des rapports sur la coopération technique, une meilleure intégration des activités relevant des trois piliers de l'organisation, une coopération accrue entre les divisions de la CNUCED et une collaboration resserrée avec d'autres organisations internationales.

20. Le représentant de la **Fédération de Russie** a dit que son pays portait le plus grand intérêt au développement et au renforcement d'une coopération constructive avec le secrétariat de la CNUCED en vue de garantir sa bonne intégration dans le système mondial de relations économiques et de flux commerciaux internationaux. La session du Conseil du commerce et du

développement constituait un pas important vers la réalisation des décisions adoptées à la onzième session de la Conférence et contribuerait à renforcer le rôle de la CNUCED dans le système des Nations Unies. La Fédération de Russie appuyait sans réserve le mandat de la CNUCED en tant qu'organisme des Nations Unies chargé du commerce et du développement et soutenait le principe d'universalité de l'organisation, qui impliquait le droit égal de chaque pays ou groupe de pays de voir ses intérêts particuliers dûment pris en compte.

21. Le représentant de la **Colombie**, au sujet de l'examen des activités de coopération techniques, a salué les travaux et recommandations des évaluateurs externes des cours dispensés par la CNUCED en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok. Des mesures efficaces devraient être prises pour soutenir la poursuite et le renforcement de ces activités. Celles-ci devraient recevoir les ressources économiques nécessaires et être liées à d'autres projets entrepris dans le même domaine tels que l'Institut virtuel et TrainForTrade. Les programmes et projets mis au point dans le cadre des trois piliers de la CNUCED devraient être pragmatiques. Dans ce contexte, les programmes tels que Biotrade étaient de la plus grande importance et devraient être appuyés de manière adéquate. De nouveaux projets tels que la production de biocarburants devraient être ouverts à tous les pays intéressés. Il était aussi urgent de trouver une solution au problème du financement de la participation d'experts aux réunions d'experts de la CNUCED. Ce problème réduisait les possibilités de développement dans certains domaines et détériorait la qualité des discussions, lesquelles ne pouvaient tirer parti de la diversité d'expériences hétérogènes.

22. Le représentant de la **Thaïlande** a rendu hommage aux efforts que la CNUCED déploie pour aider les pays en développement à récolter les fruits du développement et à faire en sorte que la mondialisation améliore la qualité de vie de tous. Des ressources et des publications utiles telles que le *Rapport sur le commerce et le développement* et le *World Investment Report* donnaient des évaluations approfondies de l'évolution mondiale du commerce et de l'investissement. Les activités de la CNUCED devraient évoluer dans cinq domaines. Premièrement, l'assistance technique apportée aux pays en développement pour les aider à réaliser les objectifs de développement du Millénaire et des objectifs de développement plus larges devrait être examinée en permanence pour l'améliorer et pour resserrer la coordination avec d'autres organisations. Deuxièmement, des priorités ciblées pour de futurs travaux

devraient être établies dans des domaines tels que la marge d'action, la responsabilité des entreprises, l'incitation à l'IED dans la R-D et la promotion du commerce. La CNUCED pourrait jouer un rôle clef en contribuant à ce que le Cycle de Doha débouche sur un système commercial multilatéral favorable au développement. Troisièmement, dans le cadre des efforts déployés pour que l'ONU soit une organisation plus efficace, il fallait améliorer la coordination dans les domaines économique et social ainsi que renforcer le rôle de la CNUCED en tant qu'organisme principalement chargé des questions relatives au commerce et au développement.

La recommandation du Secrétaire général de la CNUCED de convoquer un groupe de personnalités pour réfléchir aux moyens de renforcer l'organisation a été accueillie avec satisfaction. Quatrièmement, la CNUCED devrait poursuivre son analyse de l'impact de la flambée du prix du pétrole sur le développement, trouver des solutions pour les atténuer et favoriser les partenariats pour développer la R-D dans des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Enfin, la CNUCED a été invitée à renforcer sa coopération avec l'Institut international pour le commerce et le développement créé à la suite de la dixième session de la Conférence.

23. Le représentant du **Brésil** a dit qu'en tant qu'organe des Nations Unies chargé du traitement intégré du commerce et du développement, la CNUCED avait un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Elle avait déjà contribué à l'adoption de nouvelles approches des questions revêtant une grande importance pour les pays en développement ainsi qu'à l'opinion selon laquelle il n'existait pas d'approche unique, valable pour tous, du développement et les pays devraient bénéficier d'une marge d'action suffisante pour mettre en œuvre leurs stratégies nationales. L'organisation était instamment priée de poursuivre l'analyse qui montre que les règles internationales doivent être adaptées et ne doivent plus être un obstacle à des politiques nationales légitimes. La CNUCED avait joué un rôle crucial et complémentaire de celui de l'OMC et du Programme de Doha pour le développement, par exemple en apportant une assistance aux négociations en cours sur le SGPC, qui aiderait le Sud à jouer un plus grand rôle dans la nouvelle géographie du commerce international. La CNUCED devrait poursuivre et renforcer ses activités, en particulier en vue de l'application concrète du Consensus de São Paulo. Les résultats du Cycle de Doha influeraient de manière décisive sur le processus de développement dans chaque pays pendant longtemps. En renforçant leurs capacités et leurs analyses, la CNUCED permettrait à ces pays de mieux

comprendre les enjeux des négociations et de les y préparer. La dernière livraison du *World Investment Report* faisait référence aux STN pharmaceutiques qui investissaient au Brésil et montrait que seule une minorité d'entre elles investissait réellement dans la recherche-développement dans le pays.

24. Le représentant de **Cuba** a dit que les résultats de l'examen des objectifs de développement du Millénaire avaient montré à quel point il était difficile d'atteindre ces objectifs. Il fallait renforcer l'ONU, et la CNUCED devrait jouer un rôle clef dans le traitement des questions économiques et financières du point de vue de leur contribution au développement. Il était essentiel de défendre les positions des pays en développement. Le processus de mondialisation néolibéral avait contribué à réduire le rôle de l'État et à diminuer sa capacité économique et financière de garantir les droits les plus élémentaires des citoyens. La privatisation continuait d'être préconisée malgré son échec. Toutefois, en défendant son marché, un pays devait aussi défendre sa souveraineté et la marge d'action qui était la sienne pour appliquer des politiques appropriées dans le cadre de stratégies nationales de développement. L'État devrait donc fonctionner en autonomie totale. La mondialisation n'avait pas entraîné de réduction de l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, et les transformations qu'elle avait provoquées n'avaient pas eu lieu dans la plupart des pays en développement. Lorsque l'on analysait les améliorations réelles apportées du point de vue d'une croissance soutenue, de la réduction de la pauvreté et des déséquilibres extérieurs, les faiblesses des pays en développement devenaient manifestes. Elles étaient le résultat du processus de mondialisation néolibéral et des conséquences néfastes des difficultés accrues à s'intégrer dans l'économie mondiale. Par exemple, les droits de douane que les pays en développement versaient aux pays développés représentaient le double de l'aide que les premiers recevaient des derniers, et les pays développés avaient promis de consacrer 0,7 % du PIB à l'APD, mais celle-ci ne représentait que 0,22 %. Les catastrophes naturelles avaient montré l'importance d'une reconnaissance internationale des besoins des pays économiquement les plus vulnérables et la nécessité de coopérer pour les activités de prévention et de redressement.

25. Le représentant de la **Chine** a dit qu'il était intéressant que le Conseil tienne sa cinquante-deuxième session juste après le Sommet du Millénaire et que le Conseil devrait envisager des moyens de mettre en œuvre les résultats du Sommet et d'atteindre les objectifs

de développement du Millénaire à une date proche. La contribution la plus immédiate de la CNUCED aux objectifs de développement du Millénaire pouvait se faire par le biais du Consensus de São Paulo. La Chine se félicitait de l'invitation du Ghana d'accueillir la douzième session de la Conférence.

26. Le représentant de **Djibouti** a dit que pour que la CNUCED relève certains défis, tous les États membres devraient coopérer à l'élaboration du futur programme de travail de l'organisation, en accordant une attention particulière aux PMA. Le groupe chargé des PMA devrait être renforcé afin de veiller à ce que les intérêts de ces pays soient pris en compte dans les négociations commerciales et dans le cadre de la coopération technique. La CNUCED devrait continuer de travailler avec d'autres organisations internationales, en particulier pour éviter les chevauchements. Une grande importance devrait être accordée aux besoins particuliers des PMA.

27. Le représentant du **Japon** a dit que la CNUCED devrait renforcer ses fonctions et s'est déclaré favorable aux suggestions faites concernant les travaux futurs de l'organisation. S'agissant de la politique à l'égard des pays africains, le Japon avait accru son APD au cours des dernières années et envisageait de la doubler au cours des trois prochaines années, malgré la stagnation de son économie. La politique d'assistance du Japon reposait sur quatre piliers: la paix en premier, la construction d'une infrastructure sociale, le renforcement des capacités et l'importance du commerce et du développement. C'était parce que les problèmes de l'Afrique étaient graves que le Japon avait lancé la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) dans les années 90 afin de transmettre des enseignements aux pays africains.

28. Le représentant de l'**Indonésie** a dit qu'en tant qu'organe des Nations Unies chargé du traitement intégré du commerce et du développement et des questions interdépendantes dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable, la CNUCED devrait continuer de renforcer la capacité des pays en développement de formuler des stratégies de développement dans une économie mondialisée. Ses capacités de recherche et d'analyse seraient fort utiles dans le cadre de l'assistance fournie. La CNUCED devrait contribuer à la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en aidant à trouver une approche intégrée des stratégies de développement aux niveaux national et international afin de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté. Elle devrait

poursuivre ses activités au sujet de la Déclaration de Djakarta concernant les objectifs de développement du Millénaire pour la région Asie-Pacifique et contribuer à élaborer un cadre directif régional en vue d'atteindre ces objectifs. La coopération Sud-Sud, notamment la coopération interrégionale comme le Partenariat stratégique Asie-Afrique, était très importante et la CNUCED pouvait jouer un rôle essentiel dans ce type d'initiative.

II. QUESTIONS DE PROCÉDURE, QUESTIONS INSTITUTIONNELLES, QUESTIONS D'ORGANISATION, QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET QUESTIONS CONNEXES

A. Ouverture de la session

1. La cinquante-deuxième session du Conseil du commerce et du développement a été ouverte le 3 octobre 2005 par M^{me} Mary Whelan (Irlande), Présidente du Conseil sortant.

B. Élection du Bureau

(Point 1 a) de l'ordre du jour

2. À sa 968^e séance plénière d'ouverture, le 3 octobre 2005, le Conseil a élu par acclamation M. Ransford Smith (Jamaïque) Président du Conseil à sa cinquante-deuxième session.

3. Également à sa séance plénière d'ouverture, le Conseil a élu les 10 Vice-Présidents et le Rapporteur, composant avec le Président, le Bureau du Conseil à sa cinquante-deuxième session. Le Bureau était composé comme suit:

Président: S. E. M. Ransford A. Smith (Jamaïque)

Vice-Présidents: S. E. M. Juan Antonio March (Espagne)
S. E. M. Wegger Christian Strømmen (Norvège)
S. E. M. Juan Antonio Fernández Palacios (Cuba)
M^{me} Brigitta Maria Siefker-Eberle (Allemagne)
M. Iouri Afanassiev (Fédération de Russie)
M^{me} Melissa Kehoe (États-Unis d'Amérique)
S. E. M. Sameh Shoukry (Égypte)
S. E. M. Kwame Bawuah-Edusei (Ghana)
S. E. M. Gyan Chandra Acharya (Népal)
S. E. M. Musa Burayzat (Jordanie)

Rapporteur: M. Levan Lomidze (Géorgie)

4. Conformément à l'usage, le Conseil a décidé que les coordonnateurs régionaux et la Chine ainsi que les présidents des comités de session seraient associés aux travaux du Bureau.

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la session

(Point 1 b) de l'ordre du jour)

5. À sa séance d'ouverture, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire de la session publié sous la cote TD/B/52/1. (Voir l'annexe...)

6. À la même séance, le Conseil a constitué deux comités de session chargés d'examiner les points suivants de l'ordre du jour et de faire rapport à leur sujet:

Comité de session I (point 4): Progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010;

Comité de session II (point 5): Développement économique en Afrique: contribution de l'investissement étranger direct à la croissance et au développement.

7. Ont été élus membres du Bureau du Comité de session I:

Président: S. E. M. Marc Giacomini (France)

Vice-Président/Rapporteur:

8. Ont été élus membres du Bureau du Comité de session II:

Président: S. E. M. Love Mtesa (Zambie)

Vice-Président/Rapporteur:
